

Quelle politique des mobilités pour faire diminuer le CO² sur Bayeux et alentours ?

Les leviers sont « simples » et désormais connus.

* Pour la voiture : Limiter le nombre de places de stationnement sur l'espace public, favoriser la rotation dans les secteurs de forte demande et faire respecter les règles par un contrôle efficace permettent de réguler l'usage de la voiture et de rééquilibrer le choix en faveur des autres modes.

Ces actions sont encore peu mises en œuvre dans les villes petites et moyennes, mais elles sont efficaces là où elles existent.

* Pour les mobilités actives : Une voirie apaisée et un bon partage de l'espace permettant la cohabitation entre les modes favorisent l'usage de la marche et du vélo. Une offre cyclable de qualité favorise l'usage du vélo : à Bayeux, une attention particulière devrait être portée sur la sécurisation des carrefours, la circulation dans le cœur de ville et l'accessibilité aux établissements scolaires.

La prise en compte des piétons dans les aménagements, jusque dans les détails, se retrouve dans la pratique.

* Pour le transport collectif : son développement apparaît indispensable avec l'étalement urbain choisi par la majorité. Une offre quantitativement élevée favorise son usage. Un lotissement récent vient de réclamer son arrêt de bus ; même si il n'est pas prévu dans la nouvelle extension Route de Littry, nul doute qu'il s'imposera rapidement.

Pour les petites communes, l'offre de Transport A la Demande¹ est également un enjeu très fort. Il manque pour l'instant de visibilité alors qu'il doit entrer dans l'offre de transport globale. Une anticipation dans les budgets et les infrastructures sera fortement à réfléchir maintenant que la compétence est passée à Intercom. Absent aux réunions de syndic de transport (SIVU) depuis le début du mandat, M. le Maire pourra se rattraper sur ce sujet en tant que président de l'Intercom.

* Cette offre doit également comprendre un soutien au co-voiturage, des plans de déplacement école avec pedibus, la mise en place de l'autopartage...

L'objectif est d'offrir un choix de multiples moyens de mobilités à associer entre elles pour une alternative au tout-voiture. Y compris si elle est électrique, le moteur électrique posant d'autres problèmes écologiques (batterie composée de matières dangereuses et polluantes et encore difficile à recycler, production essentiellement nucléaire de l'électricité pour son ravitaillement).



Intermodalité transports en commun-mobilités actives

1 Les TAD se distinguent des autres services de transports collectifs par le fait que les véhicules n'empruntent pas d'itinéraire fixe et ne respectent pas un horaire précis, sauf pour satisfaire parfois un besoin particulier. Les TAD sont cependant organisés par des professionnels du transport et, à la différence des taxis, les voyages ne sont en général pas individuels. Exemple : la communauté de communes de la vallée de la Drée (Bourgogne) a investi 45 000€ en 2015 pour mettre en place 2 minibus, dont un réservé aux PMR et un tout-public, pour un TAD qui concerne 6 villages . Plus de 4 000 « voyageurs » l'utilisent chaque année.

Sur cette question des mobilités, il y a par ailleurs de forts enjeux sociaux, parmi lesquels : permettre aux seniors de continuer à sortir de chez eux quand ils et elles ne conduisent plus ou presque plus ; rendre les jeunes plus autonomes dans leurs déplacements pour ne pas les limiter à n'être que passagers d'une voiture.

En matière de politiques publiques et d'acculturation des acteurs, l'importance des facteurs suivants a été mise en évidence par une étude menée par l'ADETEC (bureau d'études au service des politiques alternatives de déplacement) :

- La volonté politique.
- Le rôle essentiel des communes qui disposent de longue date de nombreux leviers en matière d'urbanisme, de voirie, de stationnement et de police.
- La formation des techniciens.
- La pratique de la marche, du vélo et des transports collectifs par les élus et les agents.
- De manière plus globale, la construction d'une «culture déplacements».

Le petit train électrique répond peut-être à une demande touristique, mais n'offre aucune réponse quant aux enjeux majeurs de la baisse des émissions de CO² et des déplacements des habitant.es sur le territoire.

Liens : [CEREMA](#) / [ADETEC](#)

Image : [L'intermodalité](#) (université de Bordeaux Montaigne)